

l'équilibre des pouvoirs dans les régimes politiques français

Par **caillus**, le **17/11/2006** à **19:46**

Bonsoir c encore moi!!!le constit n'est ps trop mon fort!!

Pour la semaine prochaine le sujet de ma dissert est l'équilibre des pouvoirs dans les régimes politiques français. Tout d'abord j'ai un petit souci je ne l'ai pas encore fait en cour je me suis renseigné et je me demande si lorsque l'on évoque les régimes politiques français c'est du style dans l'empire, la monarchie, la république... ou si c'est par un régime présidentiel, d'assemblée...

Ma pbtique serait donc Comment s'exerce l'équilibre des pouvoirs dans les régimes politiques français?

voila merci de m'aiguiller

Par **Colonel_Yaourt**, le **18/11/2006** à **15:33**

Je pense que la concentration du pouvoir sous la monarchie, la séparation des pouvoirs de Montesquieu ainsi que son application actuelle sont de bonnes bases de reflexion :)

Par **caillus**, le **18/11/2006** à **19:45**

ouai jpouré pendre comme pbtique:Comment l'équilibre des pouvoirs s'est il transformé au cours des régimes politiques français?

I-L'équilibre dans la monarchie

II-Séparation des pouvoirs et application actuel

kes ke tu en penses?

Par **mathou**, le **18/11/2006** à **19:49**

Pas de langage SMS sur le forum s'il te plaît Caillus twinkl twinkl not found or type unknown

Par **caillus**, le **19/11/2006** à **13:38**

Mathou j'ai parcouru la base de donnée et mon sujet n'est pas traité. Pourrais-tu me dire si mon plan tient la route? merci.

Par **candix**, le **19/11/2006** à **14:01**

bah le soucis, c'est qu'il faudrait définir un cadre historique
on t'a pas dit de quelle époque à quelle époque?

Par **caillus**, le **19/11/2006** à **14:11**

non je n'ai pas du tout de limites temporelles c'est pour ça que je ne sais pas comment l'aborder c'est trop vaste

Par **mathou**, le **19/11/2006** à **16:37**

Je trouve que ton plan n'est pas harmonieux par rapport à ta problématique à cause de la séparation " équilibre dans la Monarchie " et " actuellement ". C'est comme si tu zappais des régimes entiers, et comme tu n'as donné que les grands titres sans préciser ce qu'il y a dans les sous parties, ce n'est pas possible de te dire si ça correspond à ta problématique ou pas...

" Les " régimes politiques français : ça délimite entre 1789 et la Vème République, grosso modo. Les régimes ont eu des similitudes, des différences dans leur organisation institutionnelle. Comme disait Colonel_Yaourt, il faut penser à la séparation des pouvoirs : quels sont les régimes qui équilibraient les différents pouvoirs (ou pas), arrivée du parlementarisme rationalisé, responsabilité des organes (législatif et exécutif)...

D'où d'après mes souvenirs, un plan thématique conviendrait mieux qu'un plan chronologique, d'autant plus que les régimes ont parfois des points communs à deux siècles de différence. Pour ça il faut comparer le mode de fonctionnement des organes selon les régimes et faire des tris.

=> [b:26hcgycq]Relis la charte du forum, s'il te plaît[/b:26hcgycq]. Je comprends que tu te tracasses pour tes devoirs, mais ce n'est pas la première fois que tu postes : les messages tels que " svp aidez-moi " sont systématiquement effacés, c'est du flood et ça ne donne pas envie aux membres de répondre.

Par **pupuce**, le **20/11/2006** à **18:43**

Bonsoir... Je suis également en 1ère année, et j'ai la même dissertation à faire pour mercredi. Il est vrai que ce sujet n'a pas encore été abordé en cours, de plus après quelques heures passées à la BU, il m'a été difficile de trouver des éléments se rapportant à ce sujet dans les

livres.

Je pensais faire un plan du type

I : Les différents pouvoirs

II : Le partage entre le domaine de la Loi et le domaine Réglementaire

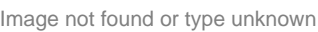
Mais je pense que ce plan ne présente pas réellement une réflexion juridique, je me pose donc la question de savoir si ce plan est correct ou non..

Par **mathou**, le **20/11/2006** à **19:32**

Peut-être que ton I trouverait plus sa place en introduction... à lire ton plan, on dirait que tu as découpé le titre en deux parties, ce qu'on appelle souvent le plan " I Charles, II de Gaulle ". Parce que faire l'exposé des différents pouvoirs en I bloquerait la suite de ta réflexion, ou serait trop long : tu te retrouverais à faire dans le II l'équivalent de la totalité du sujet.

En revanche tu pourrais faire une partie consacrée au partage du pouvoir donc équilibre, et une autre consacrée au déséquilibre, en regroupant les régimes similaires. Mais tout dépend de ta problématique, c'est-à-dire ce que tu veux raconter au lecteur de ton devoir, ton opinion à toi, ta réponse à la question. C'est la problématique qui justifie le plan, pas le plan qui permet de trouver la problématique.

Les différentes institutions selon les régimes politiques et leurs pouvoirs les unes sur les autres sont traités dans beaucoup de manuels, je pense au Pactet par exemple. C'est un sujet qui tombe assez souvent. Il existe aussi des cours de constitution sur internet qui font des

synthèses, si tu n'as pas le temps d'aller à la BU d'ici mercredi 

Par **caillus**, le **20/11/2006** à **20:02**

bonsoir après un travail plus en profondeur voila tout cke g dégagé:

sujet:l'équilibre des pouvoirs dans les régimes politiques français

problematique:L'équilibre des pouvoirs est-il une notion omniprésente dans les régimes politiques français?

I-Un semblant d'équilibre

A-Petit historique

Je parle de la concentration des pouvoirs de la monarchie a maintenant

B-Théorie de la séparation des pouvoirs

j'expose la théorie selon locke et montesquieu et j'en explique la finalité:limiter le pouvoirs

II-Un déséquilibre constant

A-les relations executif,légisatif et judiciaire

je dis que chaque pouvoir interfere dans l'autre et je donne des exemples

B-Un pouvoir supreme:l'exécutif

La je dis qu'un pouvoir se démarque et que c'est le président qui dispose de "toutes les cartes".(exemple pour la révision de la constitution)

qu'en pensez vous?